

Envoyé en préfecture le 16/06/2015

Reçu en préfecture le 16/06/2015

Affiché le

16/06/2015

ID : 038-253804710-20150610-15\_31-DE

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

NOTRE SERVICE  
POUR VOS  
"c'est tout naturel"

## N° 15.31 COMPLEMENT CONTRIBUTION 2015

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 28 mai 2015, s'est réuni en session ordinaire à St Bonnet de Mure, le 10 juin de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 103 titulaires / Présents : 71 / Votants : 73

#### PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (22)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (10)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (16)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 16/06/2015

Reçu en préfecture le 16/06/2015

Affiché le

ID : 036-253804710-20150610-15\_31-DE

Conformément aux décisions prises précédemment, et à la programmation prévue dans le budget 2015, l'installation des conteneurs enterrés se poursuit sur différentes communes, après sélection des dossiers, en fonction de l'intérêt de ceux-ci, et des contraintes budgétaires du SMND.

Il est rappelé que pour les conteneurs enterrés ordures ménagères, une contribution est demandée aux collectivités. Compte tenu des éléments qui seront installés prochainement, il est donc demandé les contributions suivantes, en complément de celles déjà incluses dans nos précédentes délibérations.

DEMANDEUR	QTE	ADRESSE	COUT HT
OPAC 38	1	Immeuble le Prélude Champfleuri BOURGOIN JALLIEU	5 737,00€

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 10 juin 2015**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

